

Les mutuelles d'UNITÉS¹ s'opposent au projet du gouvernement de taxer les contrats solidaires et responsables

Les mutuelles d'UNITÉS, qui représentent 6 millions de personnes protégées, s'associent pleinement aux réactions de la Fédération Nationale de la Mutualité Française suite à l'annonce de l'instauration d'une taxe sur les contrats d'assurance qui toucherait tous les mutualistes. Elles appellent l'ensemble des mutuelles à s'opposer à ce projet injuste.

La taxe, prévue à hauteur de 3,5% du montant des contrats, rendrait inévitable une hausse des cotisations.

Après une augmentation forte de la contribution au financement de la CMU en 2009, la santé se trouve désormais taxée à près de 10%.

Contrairement à certaines affirmations parues dans la presse, ce sont les assurés sociaux qui en feront les frais. Il s'agit d'une mesure injuste qui accroîtra les inégalités dans l'accès aux soins.

Les mutuelles ont fait des propositions constructives pour réduire les déficits du système de santé qui ne sont pour l'heure pas entendues. Les mutuelles d'UNITÉS regrettent que le gouvernement choisisse des solutions de court terme plutôt que de réformer le financement de la santé en profondeur et de façon pérenne.

Contacts Presse

MAE – Dominique Lefebvre, 01 43 17 54 20, dlefebvre@mutuelle-mae.fr

MGEN – Benoît Coquille, 01 40 47 23 92, bcoquille@mgen.fr

MGET – Sophie Vincensini, 01 58 46 88 30, sophie.vincensini@mget.fr

MNH – Jean Gaultier, 02 38 90 76 80, jean.gaultier@mnh.fr

MNT – Pierre Bernard, 01 44 83 12 19, pierre.bernard@mnt.fr



¹ «UNITES» (pour «Union Territoires Education Santé») est l'union de représentation commune de cinq mutuelles de la fonction publique (MAE, MGEN, MGET, MNH, MNT) au sein de la Fédération Nationale de la Mutualité Française. C'est la plus importante union de représentation par les effectifs mutualistes représentés, soit 6 millions de personnes.